

## REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER MINI BASKET

### U9 - U11 Féminin et U11 Mixte

### Saison 2023 - 2024

#### *Article 1 – Organisation générale*

---

Le CDVOBB organise les championnats MINI BASKET soit U9, U11 Féminin (soit U11F) et U11 Mixte.  
Pour chaque catégorie, les équipes engagées sont réparties dans plusieurs divisions de niveaux différents.  
Les championnats U9 et U11M peuvent être mixte.

#### *Article 2 - Système de l'épreuve*

---

*Phase en matchs aller simple* : toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant la dernière rencontre « aller », sauf accord de la commission Mini basket.

*Phase en matchs aller-retour* : toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord de la commission Mini basket.

## U9 Mixte

### BRASSAGE (7 octobre au 10 décembre 2023)

Les équipes sont réparties en 6 poules de 6 disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking (classement inter-poules) est établi.

#### ACCESSIONS

Un ranking (classement inter-poules) est établi afin de répartir les équipes dans chaque division :

- Les équipes classées 1<sup>ère</sup> à 12<sup>ème</sup> du ranking intègrent la division 1.
- Les équipes classées 13<sup>ème</sup> à 24<sup>ème</sup> du ranking intègrent la division 2.

Si dans une catégorie, il y a plus de 24 équipes, le groupe 3 sera créé.

- Les équipes classées 25<sup>ème</sup> et suivantes du ranking intègrent la division 3.

### PHASE 2 (13 janvier au 5 mai 2024)

#### DIVISION 1

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

#### DIVISION 2

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

## DIVISION 3

Les équipes sont groupées en X poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Les équipes seront réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) établi à l'issue de la phase brassage.

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

\* \* \* \* \*

## **U11 Mixte & Féminin**

### **BRASSAGE (7 octobre au 10 décembre 2023)**

Les équipes sont réparties en 9 poules de 6 pour les U11 mixte et 4 poules de 6 pour les U11 féminin, disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking (classement inter-poules) est établi.

#### U11F : ACCESSION

- Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule intègrent la **division 1**.
- Les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule intègrent la **division 2**.
- Les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de chaque poule intègrent la **division 3**.

#### U11M : ACCESSION

Un ranking (classement inter-poules) est établi afin de répartir les équipes dans chaque division.

- Les équipes classées 1<sup>ère</sup> à 12<sup>ème</sup> du ranking intègrent la division 1.
- Les équipes classées 13<sup>ème</sup> à 24<sup>ème</sup> du ranking intègrent la division 2.

Si dans une catégorie, il y a plus de 24 équipes, la division 3 sera créée.

- Les équipes classées 25<sup>ème</sup> et suivantes du ranking intègrent la division 3.

### **PHASE 2 (13 janvier au 5 mai 2024)**

#### DIVISION 1\*

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule à l'issue de la phase 2, disputeront une finale à quatre (Final Four).

\* Pour les U11F, le nombre d'équipes par poule peut être modifié selon le nombre d'inscrits.

#### **DEMI – FINALE (11 ou 12 mai 2024) :**

- Rencontre 1 : 1<sup>ère</sup> poule A contre 2<sup>ème</sup> poule B
  - Rencontre 2 : 1<sup>ère</sup> poule B contre 2<sup>ème</sup> poule A
- Les équipes classées 1<sup>ère</sup> de chaque poule, recevront leur demi - finale.

#### **FINALE (25 ou 26 mai 2024) :**

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

La finale se déroulera lors des Finales Départementales organisées par le Comité dans un lieu unique.

Le titre de champion départemental est attribué au vainqueur de la finale.

## DIVISION 2\*

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

\* Pour les U11F, le nombre d'équipes par poule peut être modifié selon le nombre d'inscrits.

## DIVISION 3\*

Les équipes sont groupées en poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Les équipes seront réparties dans les poules selon le ranking (classement inter-poules) établi à l'issue de la phase brassage.

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

\* Pour les U11F, le nombre d'équipes par poule peut être modifié selon le nombre d'inscrits.

## Article 3 - Rencontre

Horaire :

Samedi	Dimanche
14h00* - 17h30	10h00 - 11h00** // 14h00* - 17h00

\* 13h30 avec accord de l'équipe adverse.

\*\* entre 11h et 14h avec l'accord de l'équipe adverse et informer la commission mini basket.

Temps de jeu :

U9	U11F – U11 Mixte
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 périodes x 4 minutes décomptées</li> <li>• Intervalle entre les périodes : 1 minute</li> <li>• Mi-temps 10 minutes</li> <li>• <b>PAS DE PROLONGATION</b> - Match nul autorisé</li> <li>• <b>REMISE A ZERO DU SCORE A CHAQUE PERIODE</b></li> <li>• <b>Si plus de 20 points d'écart dans un quart temps, arrêt du score jusqu'à ce que l'écart diminue.</b></li> <li>• Pas de lancer franc à la mi-temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 périodes x 7 minutes décomptées</li> <li>• Intervalle entre les quart-temps : 1 minute</li> <li>• Mi-temps : 10 minutes</li> <li>• Prolongation : 1 x 2 minutes puis mort subite au lancer franc</li> </ul>

Valeur des rencontres :

U9	U11F – U11Mixte
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gagné : 3 points</li> <li>• Egalité : 2 points</li> <li>• Perdu : 1 point</li> </ul> <p>Les matchs nuls sont autorisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gagné : 2 points</li> <li>• Perdu : 1 point</li> <li>• Forfait : 0 point (pas de pénalité sportive mais pénalité financière)</li> </ul> <p>Les matchs nuls ne sont pas autorisés</p>

Ballon : taille 5

Hauteur des paniers : 2 m 60

Feuille de marque : E-marque obligatoire pour U9 et U11. Envoi obligatoire dans les 48 heures.

L'E-marque ne permettant pas de programmer 6 périodes, il faut utiliser les prolongations afin d'ajouter les 2 périodes.

## Article 4 – Règles de participation

---

Nombre de joueurs : 6 minimum et 10 maximum

	U9	U11F – U11Mixte
BRASSAGE	4 joueurs par quart temps	4 joueurs par quart temps
DIVISION 1	4 joueurs par quart temps	5 joueurs par quart temps
DIVISION 2 & 3	4 joueurs par quart temps	4 joueurs par quart temps

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer cette fonction de l'entraîneur principale.

## Article 5 – Equipes multiples

---

Liste de joueurs personnalisés :

Dans la **phase BRASSAGE**, toutes les catégories peuvent accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie. La composition des équipes ainsi personnalisées doit être transmise à la commission MINI BASKET avant la 1<sup>ère</sup> journée de BRASSAGE.

Dans la **phase 2**, les championnats U9, U11F et U11 Mixte ne peuvent pas accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie dans une même division, sauf pour les divisions 3. La composition des équipes ainsi personnalisées doit être transmise à la commission MINI BASKET avant la 1<sup>ère</sup> journée de championnat de la phase 2.

Dans le cas où 2 équipes d'une même association sportive sont qualifiées pour la même division (1 ou 2), la 2<sup>ème</sup> équipe classée au ranking sera reléguée à la division inférieure.

## Article 6 – Règles de jeu

---

**Ballon tenu (U9 seulement)** : Interdiction de prendre le ballon dans les mains : redonner le ballon à l'équipe attaquante.

**Temps-mort** : 2 en 1<sup>ère</sup> mi-temps. 3 en 2<sup>ème</sup> mi-temps.

**Retour en zone (U11 seulement)** : Application de la règle du retour en zone.

**3 secondes (U11 seulement)** : application de la règle avec une relative tolérance.

**8 secondes et 24 secondes (U11)** : pas d'application de la règle.

**Règle du jeu rapide des U13M/F jusqu'au U17M et U18F** : pas d'application de la règle.

Toutes les autres règles de jeu sont applicables (conformément au REGLEMENT OFFICIEL DE BASKETBALL).

Interdiction pour toutes les catégories : la défense de zone est interdite et les écrans mobiles

## Article 7 – Obligations

---

**Rappel** :

Les convocations doivent être adressées aux clubs adverses 15 jours minimum avant la date de la rencontre. En cas de litige, la commission MINI BASKET décidera des suites à donner.

**Manquements** :

Conformément aux manquements validés lors de l'assemblée générale de juin 2023, le non-respect des règles du mini-basket fera, dès le début du brassage, l'objet d'un rappel à l'ordre et sera sanctionné financièrement.